

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT**

**DECISION N° 2022/122**

Le Président de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat,

Vu la délibération du Conseil prise en séance du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président, Bruno MINUTIELLO,

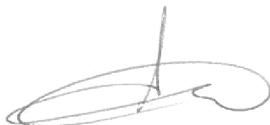
Vu le projet de partenariat entre la Médiathèque l'Orangerie et l'Association *ARS-CLEOL* afin d'accueillir toute personne résidant sur le territoire lunévillois et souhaitant apprendre le français, perfectionner sa maîtrise de la langue ou bénéficier d'une remise à niveau linguistique,

**DECIDE**

De signer une convention entre la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) et l'association *ARS-CLEOL*. Cette dernière mettra à disposition de la Médiathèque l'Orangerie, à titre gratuit, des références documentaires tous supports utiles aux bénévoles et aux apprenants lors de séances que l'Orangerie accueillera en mettant une salle à leur disposition, du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 juillet 2023.

Les autres actions sont détaillées dans la convention ci-jointe.

Fait à Lunéville, le 31 août 2022



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO  
2022.09.06 13:31:04 +0200  
Ref:20220906\_103803\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président